

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 17 Février 2015 une note d'information relative à l'émission par Alliances Développement Immobilier d'un emprunt obligataire.

La souscription est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocains tels que listés dans la note d'information.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

<b>Plafond de l'émission</b>	MAD 1 000 millions
<b>Nombre maximal de titres</b>	10 000 obligations
<b>Valeur nominale</b>	MAD 100 000
<b>Taux d'intérêt nominal</b>	5,67%
<b>Prime de risque</b>	275 pbs
<b>Négociabilité des titres</b>	Négociables de gré à gré (hors Bourse)
<b>Mode de remboursement</b>	In fine

Le montant total adjugé au titre de l'émission ne devra en aucun cas dépasser la somme de 1 milliards (1 000 000 000,00) de dirhams.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- disponible sur demande dans les établissements suivants:
  - Siège social de Alliances Développement Immobilier à 16, rue Ali Abderrazak, Casablanca, Tél : 05 22 99 34 84/63;
  - Siège social de Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca, Tél: 05 22 47 64 35/36;
- disponible sur demande dans un délai maximum de 48 h auprès de Attijariwafa bank.
- disponible sur le site web du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)) ;

**CONTACT CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/001/2015